

Sherbrooke, le 16 mars 2016

Objet : Demande d'accès aux documents – 5393, rue Foster à Waterloo

Madame,

En réponse à votre demande d'accès, reçue le 2 mars dernier, concernant l'objet précité. Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Accident technologique, MDDELCC, 2012-05-30, 1 p.
2. Fiche GTC 4795, MDDELCC, 1990-01-01, 2 p.
3. Lettre, MDDELCC, 1994-07-07, 1 p.
4. Lettre, MDDELCC, 1994-07-06, 2 p.
5. Lettre, Analchem inc., 1994-06-29, 3 p.
6. Lettre, Groupe conseil TS, 1994-06-30, 2 p.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Veillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

MP/ack

p. j.

Michèle Pinard
Répondante régionale de
l'accès aux documents

Bureau régional de Sherbrooke
770, rue Gorette
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : 819 820-3882 poste 223
Télécopieur : 819 820-3958
Courriel : michele.pinard@mdelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mdelcc.gouv.qc.ca

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N° Référence : 7110-16-12-47025-01

Archives N° :

Date de l'événement: 30.mai.2012

Heure : 05:30

Nb de photos : 0

Organisme impliqué : Hydro-Québec

Tél. ()

Adresse : 700 Georges-Cros

Poste: []

Ville : Granby (V)

Code postal:

Endroit de l'événement : 5393 rue Foster

Code S.P.:

Ville de l'événement : Waterloo

N° de ville : 47025

Produit en cause : Huile isolante transfo (sans BPC)

État du produit L/S/G: (L)

CLASSE	U.N.: <u>1270</u>
<u>3,3</u>	C.A.S.:

Quantité: Approx Imp.: L
Sans Dév.: 2 L
Réc. 2 L

Aspects humains

Sans Objet:
Évacués : Nb.:
Blessés : Nb.:
Traités imm.: Nb.:
Hospitalisés : Nb.:
Décédés : Nb.:

SECTEUR : Commercial Autres/Mixte :

IMPACT : Air Cours d'eau Infrastructure d'intérieur
Infrastructure Souterraine Infrastructure de Surface Milieu Naturel Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Bris d'équipement

Sommaire (causes de l'événement) : La chute d'un poteau électrique a causé le déversement d'huile isolante.

Signalé par : Jocelyn Cabana

Origine M.E.

Organisme : Hydro-Qu:bec

Appel reçu à: 08:50

Tél. : (819) 574-0051

Date : 30 mai 2012

Fin de la conversation 09:50

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie Date de sortie:

Urgence-Environnement :

Organisme impliqué:

Rendu sur les lieux à:

Quitte les lieux à:

Temps total: 60 min

Responsables municipaux:

0

Autres:

Catégorie : 1

Demande d'exécution de travaux

Émissions 115.1

Fonds d'urgence

Pér. de traitement: Int.

Transféré à (serv. ou code): URG Zone (M.T.M) : X

Y :

Sommaire :
(Interventions)

Suite à une grosse pluie torrentielle, un poteau électrique a chuté et a causé le déversement de 2 litres d'huile isolante au sol. La terre a absorbée l'huile et Véolia s'est rendue sur place pour nettoyer le tout. Aucune source d'eau n'a été atteinte.

Signature: Mélanie Gilbert

Date : 2 août 2012

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 4795

NO LIEU : X2006081

ANCIEN NO GTC : 161295

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Beaugard, Gérard

NOM DE LA FICHE GTC : Beaugard, Gérard

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) recep-teur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE MUNICIPALITÉ

5393, rue Foster
Waterloo (Québec)

MIRC

La Haute-Yamaska

CODE POSTAL

J0E 2N1

LOCALISATION CADASTRALE

LOT RANG, CONCESSION ...

P-305

CADASTRE

Waterloo, Village de

P-306

Waterloo, Village de

P-307

Waterloo, Village de

P-308

Waterloo, Village de

CADASTRE DU QUÉBEC

5332502

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE :

45,3469166667

LONGITUDE :

-72,5169666667

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

5393, rue Foster

MUNICIPALITÉ

Waterloo

CODE POSTAL

J0E 2N1

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Impact manifeste

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS	17	20	37
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : <= C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

EAU SOUTERRAINE

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE

Aucune

Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI

Aucun

En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 4795

NO LIEU : X2006081

ANCIEN NO GTC : 161295

TRAITEMENT DU DOSSIER

- ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL
- ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS
- GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

SOUS ENQUÊTE

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE D'OUVERTURE : 1994

ANNÉE DE FERMETURE : 2004

NO GTÉ : GTÉ-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

CARACTÉRISATION

RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION

NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1994
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1994
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Enfouissement (à préciser)

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Brisebois, Robert

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE :

Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR :

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

Caractérisation: réf. 29 juin 1994

Élément déclencheur: Lors de l'enlèvement de réservoirs d'huile à chauffage, il y aurait eu déversement sur le sol.

Nature des contaminants: Huiles et graisses minérales (29 juin 1994).

Propriétaire: réf. 3 août 2000.

Réalisation des travaux de réhabilitation: Les sols ont été excavés mais il n'y a aucune preuve de la disposition des sols à un lieu d'enfouissement sanitaire. Toutefois, les résultats d'analyse des parois et du fond d'excavation confirment le respect des critères d'usage (<C) pour les BTEX et les H&G minérales.

Compte tenu que ce dossier a été ouvert il y a 10 ans sans qu'aucun impact manifeste ne soit porté à l'attention du Ministère, ce dossier est fermé administrativement.

À JOUR LE 6 mai 2004 PAR PF.

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2004-05-06

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2016-03-04



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
**Direction régionale
de la Montérégie**

BUREAU RÉGIONAL DE BROMONT
101, rue du Ciel, local 1.08
Bromont (Québec) JOE 1L0
TÉL.: (514) 534-5424
FAX : (514) 534-5479

Bromont, le 7 juillet 1994

Monsieur Pierre Lefebvre, ing.
GROUPE CONSEIL T.S.
825, boul. Guimond, suite 120
LONGUEUIL (Québec)
J4G 1M1

OBJET : Correction de la lettre du 6 juillet 1994

Monsieur,

Nous vous confirmons qu'une erreur est présente dans la lettre mentionnée en titre.

Le deuxième paragraphe devrait se lire comme suit:

Nous avons pris connaissance des résultats des analyses du sol excavé à l'endroit faisant l'objet de la présente. Selon les résultats des analyses obtenues pour les huiles et graisses minérales, il appert que ces sols sont contaminés au-dessus du critère "C" défini dans les *Lignes directrices provisoires d'intervention lors de l'enlèvement de réservoirs souterrains ayant contenu des produits pétroliers*, publié en juin 1991 par le MENVIQ.

Nous nous excusons des incon vénients et nous vous prions d'agr éer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gérard Cusson
Directeur régional adjoint - Environnement

GC/PB/dm

201, place Charles-Lemoyne
Bureau 2.05, 2^e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5
Téléphone: (514) 928-7607
Télécopieur: (514) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue de Portneuf
Bureau 1.08
Bromont (Québec) JOE 1L0
Téléphone: (514) 534-5424
Télécopieur: (514) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
30, avenue du Centenaire
Bureau 205, Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6S 5X4
Téléphone: (514) 377-9131
Télécopieur: (514) 370-0521



Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation

Étudié par: _____

Recommandé par: _____

BUREAU RÉGIONAL DE BROMONT
101, rue du Ciel, local 1.08
Bromont (Québec) J0E 1L0
Tél.: (514) 534-5424
Fax : (514) 534-5479

Bromont, le 6 juillet 1994

Monsieur Pierre Lefebvre, ing.
GROUPE CONSEIL T.S.
825, boul. Guimond, suite 120
LONGUEUIL (Québec)
J4G 1M1

OBJET : Votre demande du 30 juin 1994

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande de procéder à l'élimination de 17 m³ de sols contaminés par les hydrocarbures.

Nous avons pris connaissance des résultats des analyses du sol excavé à l'endroit faisant l'objet de la présente. Selon les résultats des analyses obtenues pour les huiles et graisses minérales, il appert que ces sols sont contaminés au-dessous du critère "C" défini dans les *Lignes directrices provisoires d'intervention lors de l'enlèvement de réservoirs souterrains ayant contenu des produits pétroliers*, publié en juin 1991 par le MENVIQ.

Par conséquent, ces sols peuvent:

- être entreposés et traités dans un lieu autorisé;
- ou
- être éliminés dans un lieu d'enfouissement sécuritaire autorisé.

201, place Charles-Lemoyne
Bureau 2.05, 2^e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5
Téléphone: (514) 928-7607
Télécopieur: (514) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue de Portneuf
Bureau 1.08
Bromont (Québec) J0E 1L0
Téléphone: (514) 534-5424
Télécopieur: (514) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
30, avenue du Centenaire
Bureau 205, Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6S 5X4
Téléphone: (514) 377-9131
Télécopieur: (514) 370-0521



Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation

Si les deux options énoncées ci-dessus sont impossibles, ces sols pourront être éliminés dans un lieu d'enfouissement sanitaire (L.E.S.) en les comptabilisant.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec M. Pierre Bergeron au (514) 534-5424.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gérard Cusson
Directeur régional adjoint - Environnement

GC/PB/dm

Étudié par: 

Recommandé par Modeste Raymond

**ANALCHEM INC.**EXPERTISES ET ANALYSES
ENVIRONNEMENT-HYGIENE INDUSTRIELLE

Groupe Conseil TS Inc.

Le 29 juin 1994

825, boul. Guimond, Suite 120

Longueuil, Québec

J4G 1M1

Rapport # 88064-1179

Attention : M. Pierre Lefebvre

Sujet: Projet # 374 009.02 " Canadian Tire, Waterloo "

Analyse de neuf (9) échantillons de sol pour les huiles & graisses minérales,
les produits pétroliers et les BTEX.

Monsieur,

Nous avons effectué les analyses demandées sur les échantillons mentionnés ci-haut,
suivant le "Guide des Méthodes de Conservation et d'analyses des échantillons d'eau et de sol"
du Ministère de l'Environnement du Québec, mai 1990.

Veuillez trouver ci-joint les résultats obtenus.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression
de mes meilleurs sentiments.

Bien à vous,

ANALCHEM INC.

Galae Abdel-Baki,

GAB/yn

Chimiste

4405 av. Thibault, Suite 3, St-Hubert, (Québec) J3Y 7N1

Tél.: (514) 443-9366





Résultats d'analyses sur le sol :

Résultats d'analyses des produits pétroliers :

Critères indicatifs



Echantillons	A	B	C	RHC-N	RHC-F	RHC S-O-E	RHC-S-E
Paramètres	mg/Kg	mg/Kg	mg/Kg	mg/Kg	mg/Kg	mg/Kg	mg/Kg
Benzène	< 0.1	0.5	5	0.29	< 0.05	< 0.05	0.48 A-B
Toluène	< 0.1	3	30	< 0.05	< 0.05	< 0.05	0.32 A-B
Ethylbenzène	< 0.1	5	50	0.15	< 0.05	< 0.05	0.28 A-B
Xylènes	< 0.1	5	50	0.56	< 0.1	< 0.1	0.66 A-B

Produits

pétroliers*	< 100	150	800	18	< 1	2	18 A
-------------	-------	-----	-----	----	-----	---	------

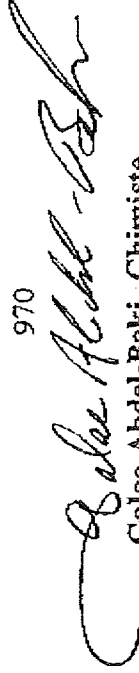
* : Diesel ou huile à chauffage


Galae Abdel-Baki, Chimiste



Résultats d'analyses des huiles et graisses minérales :

Paramètre	Huiles et graisses minérales
Echantillons	mg/Kg
Critères indicatifs:	
Critère A	< 100
Critère B	1 000
Critère C	5 000
Echantillons:	
RHC-N	3 500
RHC-F	< 50
RHC-S-O-E	880
→ RHC-S-E	4 380 B-C
TP-6 4P	1 950
TP-6 F	780
→ TP-6 SE	8 260 C
L 4P+F	< 50
L SE	970



Galae Abdel-Baki, Chimiste

Groupe Conseil



Longueuil, le 30 juin 1994

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC Bureau Régional de Bromont

À l'attention de monsieur Gérard Cusson

Objet: Disposition de sols entreposés
Ancien magasin Canadian Tire
5393, rue Foster
Waterloo, Québec
N/Réf.: 374009.02

Monsieur,

Dans le cadre des travaux d'excavation réalisés suite à l'enlèvement de deux réservoirs d'huile à chauffage, de 250 gallons chacun, de même qu'à la surface du sol où 3 à 4 barils de 45 gallons d'huiles usées ont anciennement été entreposés au cours des années 1970, à l'endroit du magasin Canadian Tire situé au 5393, rue Foster à Waterloo, les sols présentant des signes possible de contamination ont été excavés et entreposés en deux piles (sols visuellement contaminés et sols apparaissant comme étant douteux). Ces sols ont par la suite été échantillonnés pour analyse chimique. Ainsi, deux piles de sol d'approximativement 17 m³ et 20 m³ ont été entreposées temporairement sur le site. Ces piles ont été entreposées sur des membranes de plastiques également recouvertes d'une membrane.

Des échantillons composites, représentatif de ces sols, constitués de sous-échantillons provenant de différents endroits de chacune des piles ont été prélevés et placés à l'intérieur de pots en verre de 250 ml en prenant soin d'insérer une feuille d'aluminium sous le couvercle. Chacun de ces échantillons a été dûment identifié, RHC-S-E et TP-6 SE, et placé au froid à l'intérieur d'une glacière appropriée, de façon à s'assurer qu'ils demeurent à la température requise (environ 4° C) depuis leur prélèvement jusqu'à leur arrivée au laboratoire. Ces échantillons ont été livrés au laboratoire d'analyse à l'intérieur d'un délai n'excédant pas 12 heures après la fin des travaux de terrain.

Les analyses chimiques ont été réalisées par la firme Analchem Liée de Saint-Hubert, conformément aux spécifications du "Guide des méthodes de conservation et d'analyses des

Québec
325, de l'Espinau
Québec (Québec)
G1L 2J2
(418) 647-1402
Fax: (418) 648-9288

Montréal
625, boul. Cuirmond
Bureau 120
Longueuil (Québec)
J4G 1M1
(514) 646-2535
Fax: (514) 646-1774

Rimouski
561, rue Lausanne
Rimouski (Québec)
G5L 4A7
(418) 723-1144
Fax: (418) 722-4691

Rouyn-Noranda
1005, avenue Abitibi, C.P. 891
Rouyn-Noranda (Québec)
J8X 5C7
(819) 762-0049
Fax: (819) 762-9061

Imprimé sur
papier recyclé

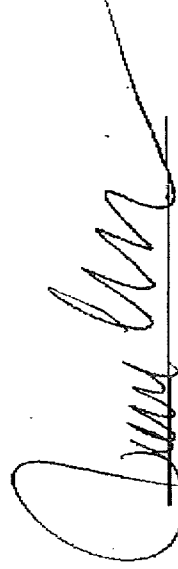
échantillons d'eau et de sol" du ministère de l'Environnement du Québec (mai 1990). Une copie des résultats d'analyses de ces échantillons est jointe à la présente. Ces résultats ont indiqué des concentrations en huiles et graisses minérales, de niveau "B-C" pour la pile identifiée RHC-SE et supérieures au critère "C" (8260 vs 5000) pour la pile identifiée TP-6 SE.

Sur la base de ces résultats et des politiques et des pratiques en vigueur, touchant la disposition de sol légèrement contaminé par des hydrocarbures, il apparaît que les sols de la pile identifiée RHC-SE (17 m³) présentent des conditions acceptables pour être utilisés comme matériau de recouvrement à un site d'enfouissement sanitaire. Pour sa part, la pile de sol identifiée TP-6 SE (20 m³) devra être éliminée à un lieu d'enfouissement sanitaire n'ayant pas reçu plus de 100 m³ de sol contaminé au-delà du critère "C" et inférieur à 5 % en poids d'hydrocarbures au cours des quatre derniers mois. À cet effet, nous aimerions recevoir de votre part l'autorisation de disposer de ces sols aux L.E.S. les plus près du site et répondant aux conditions précitées.

Nous espérons le tout complet et à votre satisfaction et demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez juger utile.

Recevez, Monsieur, nos meilleures salutations.

GROUPE CONSEIL TS INC.



Pierre Lefebvre, ing.
Service de l'environnement
Longueuil

PL/ss
